

Un marqueur discursif du français parlé: *écoute* ou l'appel à la raison

Un marcador discursivo del francés hablado: écoute o la voz de la razón

Amalia RODRÍGUEZ SOMOLINOS

Universidad Complutense de Madrid
arsomol@filol.ucm.es

RÉSUMEN

El marcador discursivo *écoute / écoutez* del francés es característico del oral espontáneo y aparece sólo en las interacciones. Supone una interlocución, un locutor que se dirige a un alocutor. Presentamos aquí una descripción semántica y pragmática de este marcador estableciendo dos grandes categorías de empleo. *Ecoute 1* recae sobre un enunciado p y sirve para negociar un desacuerdo, intentando establecer un consenso. Es exterior a los encadenamientos discursivos. *Ecoute 2* funciona en empleo absoluto. Reacciona a un discurso o a un comportamiento del alocutor y marca el descontento del locutor por lo que respecta a éstos. *Ecoute* se utiliza para pedir al alocutor que haga un esfuerzo de comprensión, que sea razonable. Es éste el sentido central del marcador, su significado en lengua, que permite establecer un nexo entre los dos empleos.

PALABRAS CLAVE

Oralidad
Marcador discursivo
Pragmática

RÉSUMÉ

Le marqueur discursif *écoute / écoutez* du français est caractéristique de l'oral spontané et n'apparaît que dans des interactions. Il suppose une interlocution, une adresse à un allocutaire. Nous faisons ici une description sémantique et pragmatique de ce marqueur en établissant deux grandes catégories d'emploi. *Ecoute 1* porte sur un énoncé p et sert à négocier un désaccord, en essayant d'établir un consensus. Il est extérieur aux enchaînements discursifs. *Ecoute 2* fonctionne en emploi absolu. Il réagit à un discours ou à un comportement de l'allocutaire et marque le mécontentement du locuteur vis-à-vis de ceux-ci. *Ecoute* s'utilise pour demander à l'allocutaire de faire un effort de compréhension, d'être raisonnable. C'est là le sens central du marqueur, sa signification en langue, qui permet de faire le lien entre les deux emplois.

MOTS CLÉS

Oralité
Marqueur discursif
Pragmatique

ABSTRACT

The discursive marker *écoute/ écoutez* is characteristic of oral spontaneous French and occurs only in interactions. It implies a dialogue and an address to an interlocutor. We present here a semantic and pragmatic description of this marker, establishing two great categories of use. *Ecoute 1* bears on an utterance *p* and is used to negotiate a disagreement. It tries to establish a consensus. It has no influence on the discursive linkage. *Ecoute 2* presents what we can call an «absolute» use: it constitutes an utterance in itself. It reacts to a discourse or a behaviour of the interlocutor and signals the disapprobation of the speaker towards them. *Ecoute* is used to ask the interlocutor to make an effort of comprehension, to be reasonable. This is the main meaning of this marker, which permits to link both uses.

KEY WORDS

Spoken French
Discourse marker
Pragmatics

SUMARIO 1. *Ecoute 1*. 2. *Ecoute 2*. 3. Conclusion. 4. Références bibliographiques.

Le français présente dans le discours oral une forme *écoute/ écoutez* qui ne correspond pas à l'impératif du verbe *écouter*. C'est là un marqueur caractéristique de la langue parlée, et plus concrètement de l'oral spontané, qui n'apparaît que dans les interactions.

Comme d'autres marqueurs discursifs (MD) caractéristiques de l'oral, tels que *bon, ben, tiens, regarde, voyons, etc...*, *écoute* est fortement polysémique. Le sémantisme de *écoute* est à mettre en relation d'abord avec les différents contextes linguistiques et extralinguistiques où le marqueur peut apparaître. Sa description devra tenir compte de facteurs situationnels au sens large et, dans certains cas, des croyances et des connaissances générales que le locuteur prête à l'allocutaire. Elle ne peut se faire qu'à partir d'une démarche discursive et pragmatique. L'intonation joue également un rôle important dans l'interprétation de ce marqueur.

Ecoute fait partie de ce que Blum-Kulka (1989) appelle *attention getters* (capteurs d'attention). Il fait partie d'une stratégie de la part du locuteur pour capter et soutenir l'attention de l'allocutaire, il réalise tout d'abord une demande d'attention. Les *attention getters*, tout comme les termes d'adresse, avec lesquels *écoute* est compatible, font partie des *alerterers*: «An *alerter* is an element whose function it is to alert the Hearer's attention to the ensuing speech act» (Blum-Kulka, 1989; 277). D'ailleurs, comme le signale Manno (2000; 50), *écoute* porte dans sa morphologie même des traces de sa fonction: «La forme de quelques marqueurs de contact trahit leur fonction qui est celle d'obliger A à prêter son attention à ce que L lui dit.» Le marqueur discursif *écoute* correspond en effet formellement à l'impératif du verbe *écouter*. Sa valeur est cependant plus complexe que celle d'une simple demande d'attention.

Nous nous proposons d'étudier ici le fonctionnement du marqueur discursif *écoute/ écoutez* en français parlé. *Ecoute* peut s'adapter à des contextes très différents et présenter des emplois très divers. Nous voudrions arriver cependant à établir qu'il s'agit dans tous les cas d'une même unité de langue qui, à partir d'une signification stable, prend des effets de sens différents selon le contexte linguistique et situationnel.

Notre corpus est constitué: 1. d'emplois authentiques, ou parfois imaginés, appartenant à l'oral spontané. 2. d'emplois relevés dans des films ou des séries télévisées.

L'étude de *écoute* a déjà été abordée par Dostie (1998). Le travail de Dostie est orienté essentiellement vers la description sémantique de marqueurs discursifs en vue de leur analyse lexicographique. Sa démarche s'inscrit dans le cadre lexicographique développé par I. Mel'čuk. *Écoute*, comme d'autres marqueurs discursifs, ne fait pas en effet l'objet d'une entrée lexicographique propre dans les dictionnaires. Il est intégré dans l'article consacré au verbe *écouter*.

Dostie (1998) établit deux sens différents pour le marqueur *écoute*, en s'appuyant surtout sur des critères formels. Elle n'exclut pas cependant l'existence possible d'autres sens:

1. *Écoute* 1 «accompagne un énoncé dont il est dissocié par une brève pause et/ou par un changement de tonalité.»
2. *Écoute* 2 «peut être utilisé seul et, au singulier, le phonème /u/ est produit avec un allongement marqué. Lorsqu'*écoute* 2 est suivi d'un énoncé, il en est séparé par une pause relativement longue, de sorte qu'il fait l'objet d'une énonciation autonome. *Écoute* 2, contrairement à *écoute* 1, constitue en soi un énoncé.» (Dostie 1998: 87)

Ces deux emplois correspondent respectivement à (1) et à (2):

- (1) A: Tu as été maladroit. Tu as voulu faire un mot d'esprit et tu l'as blessé. Le garçon est blessé.
B: *Écoute*, je savais pas qu'il était susceptible. (*Navarro*, série télévisée, 1989)
- (2) Un enfant demande un bonbon pour la énième fois, le locuteur lui dit: *Écoute!*

Nous reprendrons ici ces deux grandes catégories établies pour *écoute* par Dostie (1998) en essayant d'affiner l'analyse et de voir si ce marqueur peut présenter d'autres emplois en français.

Le marqueur discursif *écoute/écoutez* a conservé l'opposition morphologique singulier/pluriel de l'impératif du verbe *écouter*. Il présente cependant un haut degré de figement. Il ne peut pas se conjuguer et il n'accepte pas d'être déterminé par un complément d'objet ou par un adverbe. Les suites *écoute ceci*, *écoute-moi*, *écoute bien*, correspondent non plus au MD, mais à l'impératif du verbe *écouter*.

Comme le signale Dostie (1998: 87): «La variation morphologique, même si elle est restreinte, est importante: elle est une preuve de l'origine verbale de nos deux marqueurs [*écoute / regarde*] et justifie la recherche d'un lien sémantique avec certaines acceptions des verbes *écouter/regarder*.» On peut donc penser que l'impératif du verbe *écouter* est à l'origine du marqueur discursif *écoute*, qui en a découlé par grammaticalisation. La forme verbale d'origine *écoute* à l'impératif a été soumise à une recatégorisation qui a entraîné une fixation formelle. Cela explique le fait que *écoute* apparaisse toujours dans le cadre d'une structure dialogale. Provenant d'un impératif, le MD *écoute* implique forcément une interlocution, un locuteur s'adressant à un allocataire.

1. *Écoute 1*

Écoute 1 apparaît dans une suite *écoute*, p qui constitue une intervention réactive dans un échange. Le locuteur réagit aux propos de l'allocutaire ou à son comportement et lui dit *écoute*, p. *Écoute* peut précéder ou suivre l'énoncé p dans la chaîne syntagmatique: *Écoute, tu vas être en retard/Tu vas être en retard, écoute*.

Écoute 1 apparaît difficilement en ouverture absolue d'interaction. Il porte, nous l'avons vu, sur un énoncé p qu'il marque comme réactif. Supposons un locuteur qui fait la queue chez le charcutier. Lorsque c'est son tour, il ne dira pas:

(3) **Écoutez, je veux deux cent grammes de jambon.*

Cet énoncé ne sera acceptable qu'en cas de malentendu, c'est-à-dire si le boucher insiste pour vendre à A 300 grammes de jambon, ou 200 grammes de salami. En ouverture absolue d'interaction, A dira plutôt:

(3') S'il vous plaît, je veux deux cent grammes de jambon.

Voyons un exemple donné par Dostie (1989, 90):

(4) Après un long moment dans une salle d'attente chez le dentiste, le locuteur se lève et dit à la réceptionniste: «*Écoutez, je suis pressé. Je vais téléphoner demain pour prendre un autre rendez-vous.*»

En (4) *écoutez* est tout à fait acceptable, mais il faut supposer qu'il y eu auparavant un échange dans lequel l'infirmière a indiqué au patient qu'il allait devoir attendre. Il s'agit bien ici d'un *écoute 1*, mais il faut signaler qu'après un long silence le MD sert d'abord à attirer l'attention, il constitue une sorte d'entrée en matière, il évite au locuteur de prendre la parole de façon abrupte. Le locuteur utilise *écoutez* par ailleurs pour demander à l'allocutaire d'accepter son départ et de comprendre ses raisons.

Remarquons que le patient aurait pu réagir directement aux propos de l'infirmière:

(5) A: Le docteur est occupé, vous allez devoir attendre.

B: *Écoutez, je suis pressé. Je vais téléphoner demain pour prendre un autre rendez-vous.*

Écoute acquiert ici une valeur plus polémique dans la mesure où l'énoncé qu'il introduit est antiorienté par rapport aux propos de A.

Écoute 1 réagit donc, dans une structure dialogale, à ce que vient de dire ou faire l'allocutaire. *Écoute 1* peut enchaîner sur la situation, comme en (4), mais même dans ce cas-là, il suppose un contact précédent, verbal ou non verbal, entre les interlocuteurs.

Voyons la définition que donne Dostie (1998; 89) pour la suite *écoute 1, I*, I étant une intervention: «Supposant que tu écoutes ce que je dis ou voulant que tu le fasses, je t'indique que je fais appel à ta capacité de raisonner pour prendre en compte ce que je dis au moyen de l'intervention I et pour comprendre le message qui est transmis.»

Écoute 1 réalise avant tout un appel à la capacité de raisonner et de comprendre de l'allocutaire: «Le locuteur demande au destinataire de passer de l'écoute pure et simple à une étape un peu plus difficile, celle du raisonnement et de la compréhension.» (Dostie 1998; 90)

Nous pensons qu'il s'agit là en effet du sens central de *écoute* 1, du dénominateur commun à ses différents emplois. Le MD peut se charger cependant de valeurs dérivées différentes en fonction du contexte dans lequel il est inséré.

(6) Il va peut-être pleuvoir; *écoute*, tu devrais prendre un parapluie.

Nous avons ici une suite q *écoute* p. Le MD réagit à q et porte sur p «Tu devrais prendre un parapluie». P explicite la conclusion que vise l'argument q «Il va peut-être pleuvoir». Le locuteur demande à l'allocutaire d'accepter un acte illocutoire de conseil. Le mouvement argumentatif est le suivant: «Fais un effort pour comprendre ce que je te dis et accepte mon conseil».

Nous avons un emploi très similaire en (7):

(7) A: Qu'est-ce que tu ferais à ma place?

B: *Écoute*, je pense que tu devrais y aller.

L'intervention de B constitue une réponse à la question de A. S'il n'y avait pas *écoute*, la prise en charge serait plus forte, le locuteur donnerait son opinion sans ambages. *Écoute* modalise l'assertion de p, il atténue la force de l'assertion dans la mesure où le locuteur n'impose pas sa réponse, mais demande à l'allocutaire d'admettre par lui-même le bien-fondé de son conseil en y réfléchissant. Avec *écoute*, le locuteur se donne un temps pour réfléchir à ce qu'il va répondre, ensuite il adopte un ton conciliateur. Il n'impose pas sa réponse à l'allocutaire, mais lui demande de réfléchir. Dans ce contexte, *écoute* permet au locuteur de donner de lui-même une image compréhensive et souple.

Écoute 1 apparaît très fréquemment dans les cas où il y a discussion, désaccord entre les interlocuteurs:

(8) A: Alors, on aligne nos cadavres, on les compte, on sait que c'est Morales. Et on est là comme des cons. On va encaisser combien longtemps sans moufter?

B: *Écoute*, Auquelin, je comprends que ça te fasse pas plaisir, moi non plus d'ailleurs. Mais c'est pas en se précipitant qu'on aura Moralès, crois-moi.

(Navarro, série télévisée, 1989)

Il s'agit d'une conversation entre deux policiers. L'enchaînement peut être analysé argumentativement. L'intervention de B réagit à la question de A *On va encaisser combien longtemps sans moufter?* Il s'agit en fait d'un acte indirect d'assertion qui pourrait être explicité par «On ne peut pas continuer comme ça, on doit faire quelque chose». *Écoute* ne répond pas à la question, mais enchaîne sur l'acte indirect. Il introduit une proposition orientée vers la conclusion contraire «On ne doit pas se précipiter». *Écoute* introduit ici un énoncé marquant

le désaccord. Notons que ce n'est pas *écoute* en soi qui marque le désaccord. On pourrait enlever le MD sans que l'enchaînement en soit modifié. *Ecoute* ne fait que souligner l'orientation argumentative des énoncés sur lesquels il porte. Il fait un appel à la capacité de compréhension de l'allocataire, il lui demande d'accepter un état de choses qu'il refuse.

Ecoute peut introduire une réponse négative à une question:

(9) A: Papa, est-ce que je peux emprunter ta voiture?

B: *Ecoute*, cela fait trois fois que je te la prête cette semaine.

Introduisant une réponse à une demande, *écoute* accompagne ici un refus ou en tout cas une proposition orientée vers le refus. Il sert à demander à l'allocataire d'être raisonnable, d'accepter ce refus.

Le locuteur peut utiliser *écoute* pour clore une séquence dans une interaction, pour mettre fin à des échanges qu'il juge non pertinents:

(10) Georgette: Madame Curie, pour le dîner, ce soir, on fait quoi?

Marie Curie: Ce que vous voudrez.

G: Bein, disons du poulet?

MC: Parfait.

G: Ou alors, un rôti de porc, ça fait longtemps.

MC: D'accord.

G: Ou sinon, ma soeur a fini par m'envoyer la recette du pithiviers.

MC: *Ecoutez*, Mlle Georgette, franchement, ça m'est complètement égal.

(Du film: *Les palmes de M. Schutz*, C. Pinoteau, 1997)

(11) E1: Une pharmacie a été attaquée, patron. Le braqueur a été blessé mais il a réussi à se tailler.

E2: Bon, occupez-vous-en, Blomet. Nous, on a pas le temps, hein.

E1: Non, mais, attendez. Il portait un anorak noir. Comme le type qui a descendu le pompiste.

E3: Les anoraks noirs, c'est pas ce qui manque, comme les tombes dans les cimetières.

E2: *Ecoutez*, débrouillez-vous, Blomet. Nous, on va repérer le lieu de la livraison.

(Navarro, série télévisée, 1989)

Le locuteur coupe court aux propos de l'allocataire, il lui demande de comprendre qu'il doit mettre fin à l'entretien, qu'il doit accepter cette clôture. *Ecoutez* porte sur la structuration de l'interaction, il accompagne le refus du locuteur de poursuivre l'interaction. Il indique que la suite p est clôturante, qu'il s'agit de la fin d'une séquence. Dans cet emploi conclusif, *écoute* 1 se combine fréquemment avec *ça suffit*.

Dans tous ces cas, *écoute* 1 sert à négocier un désaccord entre les interlocuteurs, en demandant à l'allocataire d'avoir recours à sa raison ou à sa compréhension afin d'accepter un état de choses, un contenu ou un acte illocutoire.

S'il est vrai que *écoute* 1 peut introduire une réponse à une question, il permet aussi au locuteur de ne pas répondre directement à une question:

(12) Quelqu'un a essayé d'acheter le commissaire Navarro pour qu'il mette un inculpé en liberté. Navarro en fait part au commissaire divisionnaire Waltz:

Waltz: Elle vous a proposé combien?

Navarro: Pas assez de toute façon.

W: *Écoutez*, vous tenez absolument à me gâcher ma soirée, Navarro?

N: *Écoutez*, monsieur, il faut transférer Sarkis dans un endroit sûr, et le plus vite possible.

W: M. le Préfet est catégorique, il est en garde à vue et il faut qu'il y reste jusqu'à l'expiration du délai légal. Alors, pour M. le Préfet, il n'y a pas d'urgence à le transférer.

N: Le juge est peut-être d'un autre avis.

W: Non, le juge est du même avis. Il ne veut pas en entendre parler. *Écoutez*, euh, c'est le réveillon et il n'y a pas le feu. Alors jusqu'à demain matin vous le gardez.

N: Très bien. Et si les amis de Sarkis viennent ici pour le reprendre, qu'est-ce que je fais? J'ai pas grand monde, hein?

W: *Bon, écoutez*, si ça peut vous rassurer, je vais essayer d'obtenir quelques hommes de plus. En attendant, gardez votre sang-froid, Navarro.

N: Je garde mon sang-froid. (*Navarro*, série télévisée, 1989)

Les trois premiers *écoutez* fonctionnent de façon très similaire. Ils apparaissent dans un contexte de conflit ou de désaccord entre les interlocuteurs. Ils permettent d'établir une continuité et d'éviter une rupture thématique. *Écoutez* introduit dans tous les cas un énoncé qui est détaché sur le plan thématique de ce qui précède. Le MD marque l'apparition d'une information nouvelle apportée sur le thème dont il est question.

Le deuxième *écoutez* n'introduit pas une réponse à l'interrogation. Bien au contraire, il ménage une transition et permet au locuteur d'enchaîner sur une information nouvelle. Navarro ne tient pas compte de la question, il l'écarte comme dénuée de pertinence. A la différence de *écoute* 2 cependant — que nous verrons par la suite — *écoutez* 1 ne met pas en cause directement la pertinence de la question. Il permet simplement d'introduire un énoncé p qui ne répond pas directement à la question et qui vient contredire les propos de l'allocutaire. Dans la mesure où avec *écoute* 1 le locuteur demande à l'allocutaire de comprendre, d'être raisonnable, l'enchaînement introduit par *écoute* 1 est moins agressif. Le MD vise ici à atténuer l'affrontement, il essaye d'établir un consensus.

Voyons maintenant la suite *Bon, écoutez* en (12). D'après la description de *bon* donnée par Hansen (1995), la fonction de ce marqueur est de marquer l'acceptation. En (12), le locuteur, au moyen de *bon*, «communique qu'il accepte un contenu, un acte illocutoire ou d'énonciation ou éventuellement une énonciation» (Hansen, 1995, 25). *Bon* vient mettre un terme au désaccord entre les interlocuteurs. Le locuteur déclare céder et accepter les arguments auxquels il

s'opposait précédemment. Notons que *écoutez* n'est pas du tout nécessaire à cette conclusion du conflit. C'est *bon* qui a ici valeur conclusive et qui marque la concession du locuteur. Le MD *écoutez* vient souligner cette concession. Le locuteur demande à l'allocutaire de faire un effort pour comprendre son acceptation. Comme nous l'avions vu pour (7), le locuteur adopte avec *écoutez* un ton conciliant. *Écoutez* permet au locuteur de donner de lui-même une image compréhensive.

On remarque parfois, comme en (12), des passages de cascades d'*écoute* qui sont liés à un désaccord entre les interlocuteurs. Il est curieux de voir que *écoute* est présent dans le développement du conflit, il introduit alors des arguments antiorientés. Mais il accompagne aussi l'énoncé qui sert à clore le désaccord, à mettre un point final à la discussion.

Alors que dans une première étude sur *écoute*, Dostie (1998) ne distingue que deux emplois de *écoute*, Dostie (à paraître) signale assez rapidement un *écoute* 3: «le locuteur utilisera *écoute* 3 afin d'inciter un comportement particulier chez le coénonciateur et l'inviter à réfléchir à quelque chose, justement à partir de l'idée de «normalité».

(13) Je lui ai fait un petit cadeau. *Écoute*, c'était Noël.

Écoute 3 amène ici la nuance suivante: «Je lui ai fait un petit cadeau. Tu dois comprendre que mon comportement est légitime/ normal puisque c'était Noël.»

Tout en reconnaissant la justesse de cette analyse, nous croyons qu'il est préférable de considérer cet emploi du MD comme un *écoute* 1. Il s'agit d'une suite q *écoute*, p: le locuteur vient s'opposer avec *écoute*, p à une objection possible de l'allocutaire selon laquelle il n'aurait pas dû faire ce cadeau. *Écoute*, p renvoie par ailleurs ici à un savoir partagé selon lequel à Noël il est d'usage de faire des cadeaux et il demande à l'allocutaire de faire un effort de compréhension et de se montrer d'accord avec le contenu de son assertion q. *Écoute* tend ici encore une fois à établir un consensus entre les interlocuteurs.

2. *Écoute* 2

Dans cet emploi, *écoute* fonctionne en emploi absolu. Il réagit à un discours ou à un comportement de l'allocutaire et marque le mécontentement du locuteur vis-à-vis de ceux-ci. C'était le cas dans l'exemple (2):

(2) Un enfant demande un bonbon pour la énième fois, le locuteur lui dit: *Écoute!*

(13) D'un geste maladroit, un garçon bouscule une jeune fille et abîme son bas avec ses chaussures. Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Elle s'exclame: «Aïe!, mon bas, *écoute!*, ho!» (Du film: *Compartment tueurs*, Costa-Gavras 1966)

Cet emploi de *écoute* a été décrit par Dostie (1998; 92): «le locuteur qui utilise *écoute* 2 dit tout à la fois: 1) qu'il s'en remet à la raison du destinataire pour comprendre que sa façon d'agir doit être modifiée et 2) qu'il croit que le destinataire a les connaissances requises pour le saisir. Voilà pourquoi *écoute* 2 permet aussi au locuteur d'indiquer, dans certains contextes, qu'il a atteint un certain seuil de tolérance et, donc, que sa patience est épuisée.»

Davoine (1980; 86) signalait également que *écoute* 2 «sert normalement à introduire une opposition au comportement (verbal ou non-verbal) du destinataire, cette opposition est interprétée comme protestation.»

Notre description de *écoute* 2 rejoint entièrement ces analyses: 1. L'énonciation de *écoute* 2 se présente comme une réaction à un énoncé produit par l'allocutaire ou à un comportement de celui-ci. Lorsqu'il réagit à un énoncé, *écoute* met en cause la pertinence de son énonciation. Le locuteur fait savoir à l'allocutaire qu'il n'aurait pas dû dire cela ou qu'il n'aurait pas dû agir comme cela et lui demande de faire un effort de compréhension en ce sens.

2. Au moyen de *Ecoute* 2, le locuteur signale à l'allocutaire qu'il sait parfaitement qu'il ne doit pas agir de cette façon ou dire ce qu'il a dit, soit parce qu'il s'agit d'une règle de politesse généralement acceptée, soit parce que l'allocutaire a déjà été averti là-dessus. Dans ce cas, le locuteur a déjà fait savoir auparavant à l'allocutaire qu'il n'approuvait pas ses paroles ou sa conduite.

Ecoute 2 peut réagir à une question dans un échange, mais il ne répond pas à celle-ci:

(14) E1: C'est bien ce que je craignais. Il va chercher à la contacter.

E2: Tu penses qu'elle est pour quelque chose dans l'évasion de Tony?

E1: *Ecoute*, hein, Borelli. Je veux bien tout imaginer, mais pas ça.

E2: On ne sait jamais. (*Navarro*, série télévisée, 1989)

Ecoute porte ici sur la pertinence de l'énonciation de la question, qui est mise en cause par le locuteur. Celui-ci rejette la question et reproche à l'allocutaire de l'avoir posée: «Tu n'aurais pas dû poser cette question et tu le sais parfaitement». *Ecoute* ne répond pas à l'interrogation, il se présente comme une réaction au fait constitué par la présence de cette interrogation. Et cette réaction apparaît comme quelque chose d'involontaire, qui échappe au locuteur sans qu'il puisse l'éviter. *Ecoute* 2 est une interjection, la réaction du locuteur n'est pas assertée, dite¹, mais jouée, dite². Selon la description des interjections donnée dans Ducrot (1984), le locuteur fait comme s'il ne pouvait faire autrement que d'exclamer *écoute!*.

Ecoute 2 marque par ailleurs une certaine exaspération basée sur le fait que l'allocutaire doit savoir qu'il n'aurait pas dû se comporter comme cela ou dire ce qu'il a dit. Par opposition à *Voyons!*, qui marque aussi l'indignation ou le reproche, *écoute* 2 est plus agressif. Il marque un fort investissement affectif du locuteur, dans la mesure où celui-ci s'implique fortement dans son rejet des propos ou du comportement de l'allocutaire.

Tout comme *écoute* 1, *écoute* 2 implique un appel à la compréhension ou à la raison de l'allocutaire et il s'agit là, comme le signale déjà Dostie (1998), de la valeur centrale et minimale du marqueur, de sa signification en langue, qui permet d'établir un lien entre ses différents emplois.

Notons que ces deux emplois du MD *écoute* sont cumulables et peuvent apparaître côte à côte dans la chaîne parlée:

(15) Navarro a un prisonnier dangereux au commissariat:

Navarro: Je vais l'envoyer au dépôt. J'aurai besoin d'une voiture appropriée et d'une escorte.

Waltz: Pas de voiture avant demain, Navarro, pas d'escorte. La journée est finie, c'est le réveillon.

N: Je n'ai pas le courage de réveillonner ici avec Sarkis, je vais l'emmener moi-même au dépôt. [Il tire un revolver d'un tiroir]

W: Qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse?

N: Une bavure, tuez-le!

W: Qu'est-ce qui se passe, Navarro. Vous avez peur? *Ecoutez! Ecoutez*, je passe la soirée chez M. le Préfet, mais je vais faire en sorte que Sarkis soit transféré dans un endroit plus sûr. Si je vous revois pas, bonne année. (*Navarro*, série télévisée, 1989)

Le premier est un *écoute* 2 qui réagit au comportement de Navarro: «Votre comportement est absurde/ inadmissible et vous le savez bien». Il marque l'impatience, un reproche. Le deuxième est un *écoute* 1: le locuteur se rend aux arguments de son allocutaire, il cède malgré lui. *Ecoute* p vient mettre un terme au désaccord. C'est le même *écoute* 1 compatible avec *bon* que nous avons vu en (12).

- (16) A un enfant qui pleure, on peut dire: *Ecoute* ... (Ne pleure pas, on va le retrouver, ton chat)

C'est là un exemple de Dostie (1998; 93), qui interprète ici *écoute* comme un *écoute* 2: «Pendant *écoute* 2 n'est pas confiné à apparaître dans des contextes où les locuteurs s'affrontent aussi directement. Il permet également au locuteur d'adopter un comportement beaucoup plus conciliant à l'égard du destinataire. [En 16], le locuteur tente d'amener le destinataire à modifier son comportement (par exemple, qu'il se montre plus raisonnable et qu'il cesse de pleurer).» Nous pensons qu'il s'agit ici en fait d'un *écoute* 1 qui n'a pas de suite dans la chaîne parlée. Les points de suspension à l'écrit marquent une intonation traînante indiquant que l'énoncé est en suspens. L'allocutaire doit imaginer une suite implicite. C'est *écoute* 1 qui est conciliant et qui peut servir à consoler l'enfant. Dans ce contexte, l'intonation de *écoute* 2 serait tout à fait différente et elle serait marquée par un point d'exclamation à l'écrit. Le marqueur s'interpréterait comme «Cela suffit comme cela, sois raisonnable et arrête de pleurer». Nous pensons donc qu'il s'agit là d'une confusion et qu'il faut considérer le MD en (16) comme un *écoute* 1. Cela simplifie la description sémantique et permet d'établir une distinction nette entre les deux emplois d'*écoute*.

3. Conclusion

Nous avons conservé dans cette description les deux grandes catégories d'emplois établies pour *écoute* par Dostie (1998) tout en affinant l'analyse d'*écoute* 1, qui recouvre différents fonctionnements textuels. Malgré les différences que présentent *écoute* 1 et *écoute* 2, il s'agit d'un

même marqueur discursif. *Écoute* s'utilise pour demander à l'allocutaire de faire un effort de compréhension, d'être raisonnable. C'est là le sens central du marqueur, sa signification en langue, qui permet de faire le lien entre les deux emplois.

Ceci dit, *écoute* se charge de valeurs dérivées qui varient en fonction du contexte. Le locuteur utilise très souvent *écoute* 1 pour demander à l'allocutaire d'accepter un acte illocutoire, notamment un conseil. Le MD peut servir également à clore une séquence dans une interaction, à couper court aux propos de l'allocutaire. *Écoute* 1 apparaît très souvent lorsqu'il y a désaccord entre les interlocuteurs. Il a alors pour fonction d'aider à la résolution du conflit: 1. soit parce que le locuteur demande à l'allocutaire, au moyen d'*écoute*, d'être raisonnable et d'accepter un état de choses, 2. soit parce que le locuteur lui-même cède et accepte les arguments de son allocutaire, qu'il rejetait auparavant. Dans tous ces cas, *écoute* sert à négocier un désaccord, en essayant d'établir un consensus.

Il faut signaler cependant que le plus souvent ce n'est pas le marqueur lui-même qui réalise ces opérations. Ce sont les structures dans lesquelles il apparaît qui les réalisent. *Écoute* vient à l'appui d'une structure qui s'oppose à l'intervention antérieure ou qui marque un accord avec celle-ci. Il est extérieur à l'enchaînement discursif. Notre description rejoint en ceci l'analyse de Dostie (2001; 67) qui, dans une classification générale des marqueurs pragmatiques, classe *écoute* comme un marqueur d'interprétation: «Ce sont des guides de lecture ou guides d'interprétation. Ils accompagnent un/des acte(s) illocutoire(s) dont ils orientent l'interprétation (ex.: *écoute*, *t'sais*, *remarque*, *tu vois*, etc.)».

Y a-t-il des emplois d'*écoute* qui ne peuvent être classés dans les deux catégories qui ont été définies pour ce marqueur? Dostie (1998, 94) classe le MD en (17) comme un *écoute* 1:

- (17) B voit A et lui dit: «*Écoute* Suzanne, il faut que je te parle. Pourrais-tu passer à mon bureau quand tu auras cinq minutes?»

A la différence d'*écoute* 1, cet emploi ne réalise pas un appel à la raison ou à la compréhension de l'allocutaire. B rencontre A dans un couloir et lui adresse la parole sans plus. *Écoute* a alors pour fonction d'appeler l'allocutaire, de fixer son attention.

D'après notre description ci-dessus, *écoute* 1 apparaît difficilement à l'initiale absolue d'une interaction. Il apparaît dans une suite *écoute*, p qui constitue une intervention réactive dans un échange. Le locuteur réagit aux propos ou au comportement de l'allocutaire. Si l'on considère que ce sont là des traits caractéristiques de *écoute* 1, il est difficile de considérer le marqueur en (17) comme un *écoute* 1. Il ne s'agit pas cependant non plus de l'impératif du verbe *écouter*, croyons-nous, bien qu'il en soit sémantiquement assez proche.

C'est un fait connu que la décatégorisation d'une expression soumise à un processus de grammaticalisation se fait de façon graduelle. Dostie (2001) parle en fait de «pragmaticalisation» pour désigner le processus sous-jacent à la formation des MD. La perte de flexibilité syntaxique et le figement, caractéristiques de la décatégorisation, peuvent se faire par degrés. Il en résulte qu'une expression peut se trouver dans un stade du processus plus ou moins

éloigné de la forme d'origine, ou peut présenter plusieurs sens plus ou moins proches de celle-ci.

On peut penser que le processus de grammaticalisation menant du verbe d'origine au marqueur discursif *écoute* présente un continuum. L'emploi de *écoute* en (17) représenterait une étape intermédiaire dans ce processus, *écoute* 2 constituant l'emploi le plus éloigné de la valeur d'origine.

Le MD *écoute*, nous l'avons vu, suppose forcément une interlocution et une adresse à l'allocutaire. Ce trait caractéristique, ainsi que l'existence d'emplois comme (17), nous indiquent qu'*écoute* est encore relativement proche par certains aspects du verbe *écouter* dont il découle.

4. Références bibliographiques

ANSCOMBRE, J. C., DUCROT, O.

1983 *L'argumentation dans la langue*. Liège: Pierre Mardaga.

BLUM-KULKA, S. HOUSE, J. KASPER, G. (eds)

1989 *Cross-cultural Pragmatics: Requests and Apologies*. Norwood, N. J.: Ablex Publishing Corporation.

BRUXELLES, S. TRAVERSO, V.

2001 « *Ben*: apport de la description d'un «petit mot» du discours à l'étude des polylogues ». *Marges linguistiques* 2, 38-55.

DAVOINE, J. P.

1980 « Les connecteurs phatiques, *tu penses, penses-tu! remarque, écoute* ». In: *Le discours polémique*. Presses Univ. de Lyon, 83-107

DOSTIE, G.

1998 « Deux marqueurs discursifs issus de verbes de perception: de *écouter/regarder* à *écoute/regarde* ». *Cahiers de lexicologie* 73, 2, 85-106.

DOSTIE, G.

2001 « La gradation du sens et ses traces morphologiques et syntaxiques. Considérations sur la (poly)pragmatisation ». In: G. Col, D. Roulland (eds) *Grammaticalisation 2. Concepts et cas*. Presses Universitaires de Rennes, 61-91.

DOSTIE, G.

à paraître « La formation des marqueurs discursifs d'origine verbale et le cas de *coudon* en français québécois. Une histoire à reconstituer ». *Verbum*.

DUCROT, O. *et al.*

1980 *Les mots du discours*. Paris: Minuit.

DUCROT, O.

1984 *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.

HANSEN, M.-B.

1995 « Marqueurs métadiscursifs en français parlé: l'exemple de *bon* et de *ben* ». *Le français moderne* 63, 1, 20-41.

HANSEN, M.-B. M.

- 1996 « Some Common Discourse Particles in Spoken French ». In: M.-B. M. Hansen y G. Skytte (eds) *Le discours: cohérence et connexion*. Copenhague: Museum Tusulanum Press, 105-149.

MANNO, G.

- 2000 « A propos de quelques actes pseudo-directifs de la communication écrite ». *Revue de sémantique et de pragmatique* 8, 43-62.

OLIVIER, C.

- 2000 « L'interjection *Mon Dieu*: variabilité sémantique et situations de discours ». *Cahiers de pragmatique* 34, 161-189.

SIRDAR-ISKANDAR, C.

- 1983 « *Voyons!* ». *Cahiers de linguistique française* 5, 111-130.